

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres
En exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 7

Date de convocation : 17/062025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
Présents : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER
Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU.
Absents excusés: Mr RADÉ, Mmes PERROUIN, FOURNIER
Absents non excusés: Mrs TREMBLAY, DESMOTS
Secrétaire : Mr GIBOIRE

Mme Dominique PERROUIN donne pouvoir de vote à Mme Sophie GENDRY pour les délibérations et aux votes des décisions à l'ordre du jour.

D2025-026: Révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Craon : consultation des personnes publiques associées

Mr le Maire informe l'assemblée de la réception de la Commune de Craon le 5 mai 2025, le dossier relatif à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de leur ville, arrêté par le conseil municipal de Craon le 30 avril 2025.

Conformément à l'article R104-25 du Code de l'Urbanisme, la formulation de notre avis doit intervenir dans les 3 mois suivant réception dudit dossier.

Le conseil municipal, après avoir consulté le dossier,
- émet à l'unanimité un avis favorable.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301656-20250626-D2025-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2025

Publication : 28/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

NIAFLES, le 28 juin 2025

D. GENDRY, Maire,



La présente délibération peut, si elle contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES